



**PRÉFET
DE LA MEUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cabinet

Bar-le-Duc, le 22 novembre 2023

Le Préfet de la Meuse

à

Madame et Monsieur les Procureurs de la République
Monsieur le Président du Conseil Départemental
Monsieur le Directeur Académique des Services de
l'Éducation Nationale
Mesdames et Messieurs les maires du département
Mesdames et Messieurs les Présidents d'Associations
Mesdames et Messieurs les directeurs,
Mesdames et Messieurs

*En communication à Messieurs les sous-préfets
d'arrondissement*

Objet : Appels à projets 2024 FIPDR et MILDECA

PJ : Appel à projets FIDP 2024 et annexes - Appel à projets MILDECA 2024

Le fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (FIPDR) a vocation à soutenir des actions menées dans le cadre de la stratégie nationale de prévention de la délinquance et de sa déclinaison au plan départemental.

Vous trouverez en pièce jointe l'appel à projets et ses annexes, au titre de l'année 2024, pour le département de la Meuse.

Composé de plusieurs thématiques, il porte sur les axes suivants :

- programme D relatif à la prévention de la délinquance
- programme R concernant la prévention de la radicalisation
- programme S portant sur la vidéo protection, la sécurisation des établissements scolaires et les équipements des polices municipales
- programme K pour la sécurisation des sites sensibles

Sous réserve de directives ministérielles à venir, les modalités de dépôt des candidatures sont précisées au sein de chaque programme tel que détaillé dans les fiches annexes.

Parallèlement, la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives (MILDECA) vise à renforcer la nouvelle stratégie interministérielle de mobilisation contre les conduites addictives 2023-2027 dont les déclinaisons au plan régional et départemental sont en cours d'actualisation.

Ainsi, l'appel à projets MILDECA au titre de l'année 2024 en Meuse, joint au présent courrier, s'inscrit dans la continuité des orientations des années précédentes.

Préfecture de la Meuse
40 rue du Bourg-
55012 Bar-le-Duc Cédex
Tél : 03.29.77.55.59
Mél : pref-cabinet-securites@meuse.gouv.fr



qual-e-pref

Chaque demande de subvention sera conditionnée à la souscription préalable au Contrat d'Engagement Républicain (CER). Il vous appartiendra de lire attentivement ce contrat et de vous engager à respecter les principes de la République, à ne pas remettre en cause son caractère laïque et vous abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public.

En cas de difficulté et pour tout complément d'information relatif à ces appels à projets, mes services restent à votre écoute. Il convient d'adresser un mail sur la boîte fonctionnelle :

pref-cabinet-securites@meuse.gouv.fr

J'attire votre attention sur la date limite de dépôt des dossiers de demande de subvention fixée au **vendredi 16 février 2024**.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des informations et des documents sur : <http://www.meuse.gouv.fr> (onglet « politiques publiques » - rubrique « Sécurité » puis onglet « Sécurité intérieure et prévention de la délinquance » - rubrique « FIPD » ou « MILDECA »)



Xavier DELARUE